

Consigne de tri étendue à 100 % des emballages à partir du 1^{er} août



Les sacs-poubelles de couleur jaune, destinés à recevoir les emballages, sont de plus en plus demandés dans les rayons des supermarchés.

C'est une nouvelle qui va simplifier le geste du tri dans tous les foyers équipés d'une poubelle jaune. Le Syvadec, structure déléguataire pour le traitement des déchets sur l'île, s'apprête à lancer une campagne d'affichage pour annoncer ces changements.

À compter du 1^{er} août, c'est-à-dire dans quelques jours, les consignes du tri des emballages évoluent sur l'ensemble du territoire insulaire. Tous les types de conditionnement, à quelques rares exceptions près, seront désormais pris en charge dans la filière du recyclage en vue d'être revalorisés. C'est le cas de tous les plastiques mais également des emballages en aluminium qui, jusqu'à présent, n'y avaient pas leur place.

Les sacs plastiques à bretelles, les emballages de surgelés, tubes de dentifrice et autres yaourts viendront grossir les volumes de poubelles jaunes. Les capsules de machines à café, souvent montrées du doigt comme produit irrespectueux de l'environnement, vont aussi être prises en charge.

Contrairement aux idées trop souvent répandues, les emballages souillés par des restes alimentaires (boîte à pizza, barquette de viande) peuvent être jetés sans lavage préalable. Il suffit qu'ils soient vidés de leur contenu.

En résumé, l'ensemble des déchets de conditionnement peut être rassemblé dans un sachet de n'importe quel plastique, le tout sera jeté dans un container jaune,

sans distinction. La trappe de ces derniers, d'ailleurs, doit être agrandie pour cela.

Du côté de la Capa, on s'attend à une forte augmentation du tonnage des déchets d'emballage. Au mois de mars dernier, date des derniers chiffres connus, la communauté d'agglomération en avait récolté 80 tonnes. Ce volume devrait, dès le mois prochain et selon les prévisions, faire un bond en avant pour atteindre les 90 à 95 tonnes mensuelles. Un cinquième camion, spécifiquement dédié aux emballages, est attendu pour l'occasion sur le territoire de l'interco. Cette hausse du tonnage des emballages devrait correspondre à une baisse du tonnage d'ordures ménagère d'un peu moins d'un point de pourcentage.